

principales à destination de ce pays, on compte l'engrais, le combustible minéral, les machines et le papier. Les importations du Canada en provenance du Brésil ont totalisé 2 milliards de dollars en 2003, une hausse de 4,5 % par rapport à 2002. Les véhicules, le fer et l'acier, les machines, le sucre et d'autres denrées alimentaires comptent parmi les principaux produits que nous importons du Brésil. L'investissement direct canadien au Brésil a dépassé 4,3 milliards de dollars en 2002.

Depuis l'arrivée au pouvoir du président Luiz Inacio Lula da Silva, en janvier 2003, la politique commerciale du Brésil est davantage axée sur l'intégration du pays au reste de l'Amérique du Sud. La nouvelle administration a également manifesté son désir d'améliorer les relations politiques et commerciales avec des économies dont l'industrialisation va bon train, notamment l'Afrique du Sud, la Chine et l'Inde, ainsi qu'avec des économies en développement d'Asie et d'Afrique.

Afin de s'assurer le soutien continu du Fonds monétaire international (FMI) et de dissiper les doutes qu'entretiennent les investisseurs étrangers à l'égard de la stabilité financière du Brésil, ce dernier a réitéré son engagement à entreprendre des réformes monétaires et fiscales. L'excédent du budget primaire est substantiel (4,5 % du PIB), l'objectif fixé en matière d'inflation est maintenu à un taux de 8,5 %, le taux de croissance devrait passer de 0,5 % en 2003 à 3,5 % en 2004 et quant au taux d'emploi, il a augmenté de 3,5 % en 2003. Un nouvel accord de confirmation (7,5 milliards de dollars américains) passé avec le FMI a été annoncé le 9 décembre 2003, à la grande satisfaction des marchés financiers, pour la mise en œuvre de programmes sociaux et de programmes de développement pour les années 2004 à 2007. Le ratio dette liée au taux du dollar américain/dette publique totale s'élève à 23 % (55 milliards de dollars américains), et le Brésil s'attache à réduire cette proportion.

En novembre 2003, le Brésil a dévoilé ses directives très attendues sur la politique industrielle, la technologie et le commerce extérieur. Cette politique vise à favoriser l'efficacité en matière d'économie et de développement, l'innovation, les exportations et la diffusion des technologies qui présentent les plus fortes perspectives de développement sur le marché international. Les quatre principaux secteurs visés sont les semi-conducteurs, les logiciels, les produits médicaux et pharmaceutiques et les biens d'équipement. Les mécanismes de ce plan ne sont

pas encore définis; toutefois, il est clair qu'il prévoira des mesures de soutien interne, voire même d'appui à l'exportation. Il est encore trop tôt pour savoir si ces programmes auront des effets de distorsion sur le commerce. Les directives prévoient un soutien aux exportations par le biais de financement, de procédures simplifiées et d'allègements fiscaux, de même qu'un soutien pour faciliter les entrées dans les chaînes d'approvisionnement internationales. Ces directives mentionnent ouvertement que l'intensification des exportations repose inévitablement sur des négociations internationales axées sur la levée des obstacles tarifaires et non tarifaires (comme les normes sanitaires qui sont de plus en plus importantes).

Dans le contexte de l'OMC, le Brésil est l'un des chefs de file du G20, groupe d'économies en développement mis sur pied expressément en réponse à une proposition sur l'agriculture présentée par les États-Unis et l'Union européenne en prévision du Sommet de Cancun en septembre 2003. Le G20 a aussi préparé son propre document sur la diminution des programmes de soutien interne et des subventions aux exportations. La proposition du G20 appelait également les pays développés à offrir un accès amélioré à leurs marchés tout en offrant un accès réduit de ces pays aux pays en développement. En raison du recul des négociations à Cancun, le Brésil et d'autres pays cherchent un moyen qui permettrait la reprise des négociations. Le Brésil a été l'hôte d'une réunion des ministres du G20 en décembre 2003 et a reçu les pays suivants : Afrique du Sud, Argentine, Bolivie, Chili, Chine, Cuba, Égypte, Inde, Indonésie, Mexique, Nigéria, Pakistan, Paraguay, Philippines, Tanzanie, Venezuela et Zimbabwe.

Accès aux marchés – résultats obtenus en 2003

- En 2003, le Brésil a approuvé un certain nombre de demandes d'évaluation des risques phytosanitaires émanant du Canada et visant des produits végétaux.

Accès aux marchés – priorités du Canada pour 2004

- Continuer à faire des représentations sur la perception des droits de douane et de taxes sur les importations en provenance du Canada qui ne serait pas conforme aux obligations commerciales internationales du Brésil; par exemple, la taxe de renouvellement de la marine marchande du Brésil, qui s'élève à 25 % du taux de fret maritime des marchandises importées.